

Rapport annuel

COMPTES 2021 – BUDGET 2022

*Présentation des comptes de la commune au 31/12/2021 avec
analyses des principaux évènements financiers de l'année.*

Commune d'Arthon



Tél 02 54 36 14 09
Télécopie 02 54 36 63 73

7 Place de la Mairie
36330 ARTHON

www.arthon.fr
mairie@arthon.fr

Table des matières

Situation économique et sociale _____	1
Situation de la collectivité _____	4
États financiers _____	10
Evolutions pluriannuelles _____	11
Budget 2022 _____	14
Variations notables et caractéristiques _____	17

Situation économique et sociale

Rappel réglementaire

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note a pour objet d'analyser le résultat de l'exercice écoulé et de présenter les grandes orientations et évolutions du budget 2021, en tenant compte du contexte national et local.

Situation économique globale

Après plusieurs années d'un contexte financier contraint par le recul des dotations de l'Etat, la crise sanitaire liée à la COVID 19 et le retour de l'inflation, le budget primitif 2022 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de proximité.

Depuis 9 ans, les collectivités territoriales de notre pays, et notamment les communes, doivent faire face à un bouleversement juridique, financier et institutionnel inédit.

L'enchaînement des réformes, la baisse des dotations imposée par l'Etat et l'attente croissante des citoyens soumettent les communes à rude épreuve.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes ont besoin de disposer des moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions. Toutefois, l'effet de ciseaux entre la baisse des dotations et les charges contraintes nécessite de faire des choix dans la préparation budgétaire afin de maintenir l'autofinancement nécessaire à l'investissement.

La commune tient un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques, mais cette baisse des recettes de fonctionnement qui nécessite que des efforts soient entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale impose à la collectivité de procéder à des arbitrages affectant les services publics locaux et l'investissement.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre. Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2022, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Les conséquences pour la commune

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) et la dotation de solidarité rurale de la commune ne subissent plus qu'une légère diminution depuis 2018. Toutefois, et particulièrement avec le retour de l'inflation, la hausse des prix n'est plus compensée et donc ces dotations baissent en euros constants. La réforme de la taxe d'habitation qui est en cours de mise en œuvre n'a pas de conséquences pour notre commune, les exonérations étant compensées par l'état. Les taxes perçues par la commune étant indexées sur l'inflation par le mécanisme de revalorisation automatique des valeurs locatives, il ne devrait pas y avoir à terme de perte de recettes en euros constants.

Pour le Fonds de Péréquation intercommunal et communal (F.P.I.C.), il faut attendre la répartition des contributions au sein de l'Établissement Public de Coopération Intercommunal (E.P.C.I.), mais nous pouvons constater que notre contribution est stable depuis 2019.

Comme les années précédentes, la commune effectuera des demandes de subventions dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), du Fonds d'Action Rurale (FAR) et des fonds de concours de l'agglomération. Compte tenu entre autres des projets d'investissement la nouvelle école, nous solliciterons également le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les fonds européens.

Cette année, la crise sanitaire impactera encore fortement nos comptes. Les recettes de nos services périscolaires, de la cantine et de la location de la salle n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 2019. Nos charges, elles, restent pratiquement les mêmes.

Pour la première fois depuis plusieurs années, nos dépenses salariales devraient être en forte hausse, compte tenu de la réévaluation prévisible des salaires liés à la reprise du mouvement inflationniste.

Le dépôt de bilan de notre boulanger en 2020 impactera de nouveau sensiblement nos comptes puisque nous ne percevrons de nouveau des loyers qu'en fin de premier semestre 2022.

Le départ de la Berrichone Football du site de la Tremblère aura lieu le 30/06/2022. Pour l'instant aucun repreneur du bail ou acheteur du site n'a manifesté d'engagement sérieux. Nous avons perdu du temps dans le processus de reprise avec des candidatures fantaisistes ou des propositions de rachat bien inférieures à l'évaluation des domaines établie à 950 000 €. La municipalité va donc mettre en place un programme actif et dynamique de recherche de repreneur au cours du deuxième trimestre 2022. Au niveau financier, les loyers seront versés pour l'intégralité du premier semestre.

L'équipe municipale continue le travail sur le projet de la nouvelle école. Un chiffrage précis du projet a été établi par un architecte pour nous permettre de rédiger nos demandes de subventions auprès des instances compétentes. Si les aides promises sont suffisantes pour assurer le financement du projet, un concours architectural sera lancé à la fin de l'année 2022. Pour cet exercice, ce projet aura peu d'incidence sur nos comptes.

Situation de la collectivité

Faits financiers saillants

Le budget de fonctionnement

Les charges de fonctionnement après une forte baisse en 2020 lié à la crise sanitaire augmentent en 2021 à 854 470€ . Le niveau habituel se situe en moyenne à 850 000 €.

Les recettes de fonctionnement en très légère hausse s'établissent à 882 974 €.

Ces résultats d'exploitation permettent une épargne brute (recettes réelles– dépenses réelles de fonctionnement), ou autofinancement, de **28 503 €**. (pour mémoire il était de 114 174 en 2020). Néanmoins, et compte tenu de nos remboursements d'emprunts (60 172€ en 2022) le solde disponible pour nos investissements est donc négatif (-31 669 €). Cette somme est très insuffisante pour permettre la réalisation de projets d'envergure sans avoir recours à l'emprunt.

Comme nous le verrons plus tard, cette situation est heureusement compensée par un solide résultat d'investissement bénéficiaire.

La masse salariale nette de remboursements est en hausse, la période de confinement de 2020 l'ayant diminué sur le précédent exercice. L'effectif 2021 est composé de 11 agents titulaires et 2 contractuels.

Les frais généraux (fournitures et services extérieurs) sont en forte hausse de 66 785 € après plusieurs années de baisse. Là, également, la période de confinement antérieure du printemps 2020 avait considérablement impacté nos dépenses (par exemple moins d'achats pour la cantine fermée).

En 2021, des travaux importants de rénovation de la voirie de la route des Moineaux grèvent fortement notre budget de fonctionnement, alors que les subventions liées viendront améliorer notre budget d'investissement.

Une rénovation énergétique globale de nos bâtiments communaux pourrait nous permettre de réduire sensiblement nos dépenses énergétiques. Nos contrats déréglementés d'électricités (renégocié en 2020) et de gaz (renégocié en 2021) avec un tarif fixé pour une période triennale vont nous permettre de passer sans trop de dommage la forte période actuelle d'augmentation des cours.

Au niveau des recettes, les dotations perçues sont en baisse (-13,6 %).

Nos recettes fiscales sont également en hausse de 2,9% à 556 828 €.

Nos recettes liées à la production de services remontent de 23,10 %, la crise se résorbant.

Le budget de fonctionnement

Dépenses

	Rubriques	2020	2021	Variation	%
60	Achats fournitures courantes	103 537	117 480	13 943	13,5
61	Services extérieurs	80 101	120 954	40 853	5,0
62	Autres services extérieurs	18 627	30 616	11 989	64,4
63	Taxes foncières	11 738	11 666	-72	-0,6
12	Charges de personnels	432 126	451 071	18 945	4,4
14	Fonds de péréquation	14 832	14 771	-61	-0,4
65	Indemnités élus – Syndicats –Subventions	86 931	98 275	11 344	13,0
67	Charges exceptionnelles	73	0	-73	
66	Charges Financières	9 687	8 734	-953	-9,8
	Total dépenses avant Charges Excep.	756 652	853 567	96 915	12,8
42	Charges exceptionnelles cession	903	903		
	Sous Total	757 555	854 470	96 915	12,6

Recettes

	Rubriques	2020	2021	Variation	%
64	Remboursement sur personnel absent	11 226	8 683	-2 543	-22,7
70	Produits des services et du domaine	117 725	144 929	27 204	23,1
73	Impôts et taxes	540 877	556 828	15 951	2,9
74	Dotations et subventions	123 417	106 652	-16 765	-13,6
75	Revenus des immeubles + TF	66 144	64 071	-2 073	-3,1
76	Produits financiers	13	2	-11	
77	Remboursements Assurances	12 328	1 443	-10 885	-88,3
	Total recettes avant produits except.	871 729	882 598	10 869	1,2
42	Produits exceptionnels	0	366	366	
	Total Général	871 729	882 974	11 245	1,3
	Résultat	114 174	28 504	-85 970	-75,3

Évolution de notre épargne brute sur les six dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du résultat de fonctionnement.

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de fonctionnement	848 007	855 018	819 874	845 046	758 556	854 470
Recettes de fonctionnement	928 798	914 876	957 870	955 460	871 729	882 974
Épargne brute (CAF)	80 791	59 858	137 996	110 414	113 173	28 504

Évolution de nos dépenses de fonctionnement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos dépenses de fonctionnement.

	Rubriques	2017	2018	2019	2020	2021
60	Achats fournitures courantes	121 911	113 651	123 691	103 537	117 480
61	Services extérieurs	103 084	91 390	93 058	80 101	120 954
62	Autres services extérieurs	32 742	19 453	33 297	18 627	30 616
63	Taxes foncières	12 020	13 582	11 879	11 738	11 666
12	Charges de personnels	465 807	458 736	471 051	432 126	451 071
14	Fonds de péréquation	17 542	16 017	14 477	14 832	14 771
65	Indemnités élus – Syndicats – Subventions	84 695	84 768	83 788	86 931	98 275
66	Charges Financières	17 217	14 946	11 569	9 687	8 734
67	Charges exceptionnelles, cessions	0	7 331	2 236	903	903
	Total	855 018	819 874	845 046	758 556	854 470

Évolution de nos recettes de fonctionnement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos recettes de fonctionnement.

	Rubriques	2017	2018	2019	2020	2021
64	Remboursement sur personnel absent	29 461	20 941	25 377	11 126	8 683
70	Produits des services et du domaine	131 281	148 451	154 391	117 725	144 929
73	Impôts et taxes	530 144	559 386	551 894	540 877	556 828
74	Dotations et subventions	137 112	140 244	129 736	123 417	106 652
752	Revenus des immeubles	70 514	70 025	78 501	66 144	64 071
76	Produits financiers	13	14	3	13	2
77	Remboursements sinistres et factures	16 351	7 231	14 782	12 328	1 443
	Produits exceptionnels	0	6 727	776	0	366
	Total	914 876	953 020	955 460	871 729	882 974

Évolution la dotation globale de fonctionnement sur les 7 dernières années

La DGF est en baisse continue depuis 2014.

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DGF	90 695	71 396	57 320	53 656	50 264	46 356	42 678

Nos produits et recettes par rapport aux autres communes en %

Rubriques	Arthon	Département (500 à 1999)
R Impôts locaux	35,62%	36,82%
R Dotations (dont DGF)	14,15% (5,31)	32,94% (26,48)
D Achats et Charges Externes	26,69%	31,76%
D Charges de personnels	55,55%	49,82%
T Autofinancenet Net (/dépenses équipement)	19,87%	26,89%
T Dettes bancaires et assimilées (/dép équipem.)	35,95%	15,17%
T Subventions reçues (/dépenses équipement)	20,04%	28,73%

Évolution de la fiscalité locale sur les 6 dernières années

Le relèvement des taux des taxes en 2018 et une inflation plus forte compensent en partie la baisse de la valeur locative des usines Balsan en 2017. L'agglomération perçoit en outre 72913 € au titre de la CFE et nous reverse 227 504 € au titre de l'attribution de compensation.

Taxes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	81 353	85 449	101 533	106 673	109 312	111 648	124 670
Taxe sur le foncier bâti	163 646	173 302	114 607	127 972	131 212	132 309	133 194
Taxe sur le foncier non bâti	23 626	24 724	29 464	31 269	31 945	32 293	33 744
Total	268 625	283 475	245 604	265 914	272 469	277 728	291 608

Évolution des taux de fiscalité sur les 5 dernières années

Le tableau résume l'évolution des taux de fiscalité locale part communale uniquement.

Taxes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne département
Taxe d'habitation	9,57	11,29	11,63	11,63	11,63	11,63	13,34
Taxe foncier bâti	15,17	15,17	16,54	16,54	16,54	16,54	16,96
Taxe foncier non bâti	22,54	26,59	27,39	27,39	27,39	27,39	36,32
Taxe ordures ménagères	22,12	18,90	18,20	18,20	18,20	18,20	15,03

Environnement socio-économique de la commune

Données économiques	Arthon	Moyenne département
Population légale	1 301	
Nombre de foyers fiscaux	625	
Nombres de logements imposés à la TH	538	
Part de résidences secondaires	8,7%	16,3%
% des locaux d'habitation	73,2%	70,2%
% des locaux professionnels ou commerciaux	6,7%	11,6%
% des locaux industriels	20,2%	17,8%

Le budget d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 217 579 € en 2021 en forte baisse par rapport à l'exercice précédent.

Des éléments majeurs sont à noter :

- Divers matériels pour l'environnement scolaire pour un montant de 11 100,02 €
- L'étude de faisabilité du projet d'école pour un montant de 10 080 €
- L'isolation et la chaudière de la boulangerie pour 6 741,21 €.
- Le remboursement du capital de nos emprunts pour 57 905 € est notre principale dépense d'investissement.

L'affectation du résultat de fonctionnement antérieur pour 100 000 € vient compléter notre budget.

Les subventions perçues s'élèvent à 130 087 €, principalement pour les travaux de la rue des écoles, non comptabilisées en 2020.

Le F.C.T.V.A perçu en 2021 (lié aux investissements importants de 2019) est en légère hausse à 12 344 €.

Le total des recettes est de 264 172 €.

L'ensemble de ces éléments se traduit par un excédent d'investissement de 46 594 € en 2021 en amélioration de 157 424 €.

États financiers

Le budget d'investissement

Dépenses

Rubriques	2020	2021	Variation
Remboursement emprunts	44 130	57 905	13 775
Cessions immobilisations	0	0	
Solde exécution antérieur	64 825	110 830	46 005
Travaux sur bâtiments communaux	0	10 128	10 128
Terrains, voiries, réseaux	260 227	12 738	-247 489
Matériel divers	0	3 573	3 573
Ecole et périscolaire	0	21 116	21 116
Matériel de bureaux, informatique	2 860	749	-2 111
Matériel Espaces Verts	449	540	91
Autres immobilisations	13 551		-13 551
Dépôts et cautionnement payés	1055		-1055
Total	387 099	217 579	-169 520

Recettes

Rubriques	2020	2021	Variation	%
1068 Affectation du résultat fonctionnement N-1	106 000	100 000	-6 000	-5,7
10222 F.C.T.V.A.	8 722	12 345	3 623	41,5
10226 Taxe D'aménagement	4 570	20 837	16 267	356,0
13 Subventions reçues	55 754	130 088	74 334	133,3
164 Nouvel emprunt	100 000		-100 000	
165 Dépôts et cautionnement reçus	263		-263	
Divers, cession actifs	960	903	-57	
Total	276 269	264 173	-12 096	-4,4
Résultat	-110830	46 594	157 424	

Évolutions pluriannuelles

Affectation du résultat

Pour déterminer les ressources d'investissement disponibles, il faut tenir compte :

- De l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement)
- De la reprise des résultats de l'exercice précédent (excédent ou déficit d'investissement, affectation de l'excédent de fonctionnement, restes à réaliser)

afin d'équilibrer la section d'investissement, il faut parfois prévoir l'inscription d'emprunts, sachant qu'ils ne seront mobilisés qu'en fonction des réalisations et des besoins de trésorerie.

Le compte administratif 2021 nous permet de prévoir un résultat de clôture de l'exercice à hauteur de 243 823,30 € dont 185 927,70 € de résultat de l'exercice 2021 et 57 895,60 € d'excédent antérieur reporté de 2020.

Il est décidé d'affecter 35 100 € de ce résultat à la section d'investissement en 2022 et de conserver le solde à la section de fonctionnement.

	Résultat clôture 2020 (A)	Virement à l'investissement (B)	Résultat 2021 (C)	Résultat de clôture (A+B+C)	Restes à réaliser (D)	Résultat avec les restes
Investissement	-110 829,81		157 423,85	46 594,04	4700	41 894,04
Fonctionnement	268 725,41	-100 000,00	28 503,85	197 229,26		197 229,26
Total	157 895,60	-100 000,00	185 927,70	243 823,30	4700	239 123,30

Évolution du fonds de roulement sur les 7 dernières années

Un fonds de roulement de 200 000 € est nécessaire, l'objectif est atteint en 2021.

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds de roulement en fin d'année	284 114	184 037	106 156	150 701	200 947	232696	239 123

Évolution de nos dépenses d'investissement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos dépenses d'investissement.

Rubriques	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'équipement	244 696	179 399	81 079	277 089	48 844
Remboursement de la dette bancaire	90 236	146 550	76 369	44 130	57 905
Autres	752	6 727	1 548	1 055	0
Total	335 684	332 676	158 996	322 274	106 749

Le remboursement de prêt de la Tremblère est terminé en 2020, un prêt sur 10 ans de 100000€ pour les travaux de la rue des écoles commence la même année.

Évolution de nos recettes d'investissement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos recettes d'investissement.

Rubriques	2017	2018	2019	2020	2021
Excédents de fonctionnement capitalisés	81 000	84 000	106 000	106 000	100 000
Dettes bancaires (nouvelles)	100 000	50 000	0	100 000	0
Subventions reçues	83 589	155 958	59 404	55 754	130 088
Taxe d'aménagement	5 421	9 211	10 265	4 570	20 837
FCTVA	8 105	29 439	13 428	8 722	12 345
Divers, cessions d'actifs	831	7 167	2 656	1 223	903
Total	278 946	335 775	191 753	276 269	264 173
Résultat investissement	-56 738	3 099	-46 005	- 64825	46 594

Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la dette de la commune.

Années	Echéances	Capital	Intérêts
2012	101 684	73 234	28 450
2013	101 358	75 957	25 401
2014	82 732	61 566	21 166
2015	89 895	66 458	23 437
2016	103 915	84 101	19 814
2017	107 454	90 236	17 218
2018	161 496	146 550	14 945
2019	87 584	76 636	10 948
2020	54 812	45 125	9 686
2021	66 639	57 905	8 734
2022	67 493	60 172	7 320
2023	67 493	61 615	5 877
2024	67 493	63 108	4 384
2025	67 493	64 652	2 840
2026	67 493	40 820	1 242
2027	26 723	26 131	592
2028	19 975	19 596	379
2029	7 295	7 026	268
2030	7 295	7 111	183
2031	7 295	7 197	97
2032	3 647	3 630	16
Total emprunté	384 266	361 064	23 201

L'emprunt de 100 000 € pour les travaux de la rue des écoles est intégré dans le tableau.
La charge de remboursement sera d'un peu plus de 10000 € par an de 2020 à 2030.

Budget 2022

Projets d'investissements envisagés

Le budget d'investissement 2022 sera comme en 2021 un budget de transition, le projet d'école à énergie positive étant à l'étude.

Des travaux de voirie sont néanmoins prévus ainsi que des équipements divers pour l'école et les services généraux de la mairie.

Le changement de la chaudière de la salle du conseil est envisagé.

Investissements	Détail	Montant global	Subventions
Équipements scolaires		6 500	4 200
Équipement numérique	4 100		
Matériel ATSEM	2 400		
Projet école		77 200	
Etudes	5000		
Travaux	72 200		
Voirie		21 800	36 000
Accessibilité Bus	12 500		
Signalitique	6 000		
Gloriette	1 700		
Enfouissement 33 rue des écoles	1 600		
Bâtiments communaux		49 900	29 506
Chaudière Salle Municipale	13 000		
Vidéo Surveillance	5 000		
Tondeuses Robots	10 000		
Cloches de l'église	4 900		
Tables, bancs, lave Vaiselle Cantine	10 600		
Boulangerie cloison et cuisine	6 400		

FONCTIONNEMENT

BUDGET COMMUNE 2022

DÉPENSES		RECETTES	
60	Achats fournitures courantes	146 000,00 €	161 700,00 €
	Gaz Électricité 60000 € Eau Ass 4 000 €	64 000,00 €	90 000,00 €
	Alimentation Cantine	38 000,00 €	60 000,00 €
	Fournit : Petit Équipement 10000 € Entretien 7000 €	17 000,00 €	5 000,00 €
	Fournitures de voirie	4 000,00 €	6 200,00 €
	Fournitures : Scolaires 7500 € Administratives 3000 €	10 500,00 €	300,00 €
	Autres (Fuel GO Vêtements Pharmacie)	12 500,00 €	200,00 €
61	Services extérieurs	157 500,00 €	544 000,00 €
	Prestations de services	17 000,00 €	280 000,00 €
	Locations Immobilières 6000 € Immob 4500 €	10 500,00 €	227 000,00 €
	Terrains	7 000,00 €	32 000,00 €
	Bâtiments	22 000,00 €	2 000,00 €
	Voies et réseaux	62 000,00 €	3 000,00 €
	Entretien sur biens mobiliers	20 000,00 €	
	Assurance sauf personnel	14 000,00 €	
	Autres (Onf, Doc, Reliure, Analyse Repas)	5 000,00 €	
62	Autres services extérieurs	40 000,00 €	129 000,00 €
	Scalis Buletins Notaire	6 000,00 €	43 000,00 €
	Fêtes et cérémonies (feu d'artifice, réceptions)	9 000,00 €	34 000,00 €
	Transports Collectifs & Indemnités kms	4 000,00 €	19 000,00 €
	Téléphone et Frais d'Affranchissement	8 000,00 €	600,00 €
	Redev OM Cne Urbanisme Gardiennage Adhésion	13 000,00 €	400,00 €
63	Taxe foncière	13 000,00 €	32 000,00 €
012	Charges de Personnel (salaires-charges+ intervenants 7000 €)	498 500,00 €	50 000,00 €
014	FPIC 15000 € Dégrevement Jeunes Agriculteurs 1000 €	16 000,00 €	4 000,00 €
65	Indemnités élus - Syndicats - Subventions	101 000,00 €	2 670,74 €
	Élus (indemnités, charges et formation)	58 000,00 €	1 970,74 €
	Colisations aux Syndicats	8 000,00 €	700,00 €
	Subventions aux associations	26 000,00 €	
	CCAS	4 500,00 €	
	Autres 1000 € Pertes/Créances 3500 €	4 500,00 €	
66	Charges financières Intérêts	8 000,00 €	
68	Charges imprévues	22 500,00 €	
68	Amortissement	1 000,00 €	
023	Virement à la Section Investissement	1 003 500,00 €	
	SOUS TOTAL	35 100,00 €	891 370,74 €
	TOTAL GÉNÉRAL	1 038 600,00 €	1 038 600,00 €
			Excédent de Fonctionnement
			147 229,26 €

INVESTISSEMENT

BUDGET COMMUNE 2022

RECETTES

DÉPENSES

OP 12	Environnement Scolaire Equipement numérique Matériel Atsem	4 100,00 € 2 400,00 €	6 500,00 €	1328	Academie Orléans Tours Ecole numérique Fiphfp Matériel Atsem	2 800,00 € 1 400,00 €
OP 21	Enfouissement Telecom 33 rue des Ecoles		1 600,00 €	1323	Voirie les Moineaux / FAR	18 000,00 €
OP 29	La Boulangerie Cloison 1400 € Cuisine 5000 €		6 400,00 €	13251	Fonds de concours	9 000,00 €
OP 32	Projet Ecole à Energie Positive Etude Travaux	5 000,00 € 72 200,00 €	77 200,00 €	13251	Cuisine Fonds de concours	2 000,00 €
21	Matériel Accessibilité Bus	12 500,00 €	63 700,00 €	1341 1342 13251	Accessibilité Bus / DETR / Amendes de police Fonds de concours spécifique quai de bus	5 000,00 € 3 000,00 € 1 000,00 €
	Vidéo Surveillance	5 000,00 €				
	Cloches de l'Eglise Signalétique Tables Bancs Lave vaisselle Cantine	4 900,00 € 6 000,00 € 10 600,00 €		1323	FAR / Cloches de l'Eglise / Signalétique / Tables Bancs Lave vaisselle Cantine	14 000,00 €
	Tondeuses Robots	10 000,00 €		1341 13251	Robots tonte / DETR / Fonds de concours	2 000,00 € 3 505,96 €
	Chaudière Salle municipale La Gloriette	13 000,00 € 1 700,00 €		1321	Pompe à Chaleur DSIL	8 000,00 €
1641	Remboursement Capital		61 000,00 €	10222 10226 1068 165 28 001 021	FCTVA Taxe Aménagement Affectation du résultat 2021 Dépôt et cautionnement La Boulangerie Amortissement Excédent reporté 2021 Virement de la Section Fonctionnement	6 000,00 € 6 000,00 € 50 000,00 € 2 000,00 € 1 000,00 € 46 594,04 € 35 100,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL		216 400,00 €		TOTAL GÉNÉRAL	216 400,00 €

Variations notables et caractéristiques

Budget de Fonctionnement dépenses

Achats fournitures courantes

La dépense de 117 480 € est en hausse en 2021 (13 945 € soit +13%). Cette hausse est principalement liée au confinement de 2020. La valeur moyenne des dernières années était à un niveau proche des 120 000 €. Seule une réduction de nos dépenses d'énergie pourrait justifier une baisse à un niveau sensiblement inférieur à ce seuil probablement incompressible.

60611 Eau et assainissement

La dépense d'eau et d'assainissement en 2021 passe de 4 504 € à 1527 €. Cette forte baisse est liée à la non-comptabilisation d'une partie des factures du syndicat des eaux en 2019 comptabilisées en 2020 ainsi qu'à une absence de sécheresse en 2021.

60612 Energie-Electricité

La dépense est en hausse de 4 702 € passant de 47892 € en 2020 à 52 594 € en 2021. En 2020 l'absence de chauffage de l'école pendant la période de confinement du printemps avait permis de réduire la dépense. Par ailleurs ce sont les aléas climatiques qui expliquent en partie ces variations.

La forte hausse des tarifs du gaz va impacter les comptes en 2022. En 2023 et 2024 les tarifs négociés pour 3 ans fin 2021 avec Direct Energie permettront de retrouver un tarif plus bas, quelle que soit l'évolution des cours mondiaux.

Par ailleurs, nous avons changé de fournisseur d'électricité en 2021 passant d'EDF à Total avec une économie à la clé d'environ 5 % de nos factures d'électricité et surtout un maintien du tarif pour 2 ans qui va nous permettre d'éviter la très forte hausse tarifaire actuelle.

Pour continuer à faire baisser cette dépense, seule une rénovation énergétique des bâtiments communaux permettra de réaliser de fortes économies. C'est toute la logique du projet de rénovation ou de construction d'une nouvelle école qui devrait nous permettre de réduire très considérablement cette dépense. En année normale les dépenses d'énergie pour l'ensemble des activités scolaires et périscolaires avoisinent les 35 000 €. Une production positive d'énergie représentant un tiers de ces dépenses devrait nous permettre une économie globale à terme de 45 000€.

60621 Combustibles et 60622 Carburants

Une dépense en hausse de 2 290 € revenant à un niveau proche de la normale. L'augmentation des cours du fuel en deuxième partie de 2021 impactera en 2021 cette dépense qui devrait encore augmenter.

60623 Alimentation

La dépense d'alimentation passe de 23 659 € (2020) à 30 099 € (2021). Cette dépense qui suit normalement l'évolution de l'inflation et de nos effectifs scolaires était en 2020 en baisse de 28 %, confinement et baisse de fréquentation de nos cantines obligent. Nous retrouvons donc une situation normale en 2021.

60631 Fournitures d'entretien 60632 Fournitures de petit équipement 60633 Fournitures voirie

Les dépenses de fournitures d'entretien passent de 3932 € (2020) à 5276 € (2021) revenant à une valeur normale suite à la baisse de 2020 en partie liée au confinement.

Les dépenses de fournitures de petit équipement après plusieurs années de forte baisse sont en légère hausse passant de 6 025 € en 2020 à 6 588 € en 2021. Ce poste est bien maîtrisé, il fait l'objet d'une attention permanente du personnel à une gestion économe.

Les dépenses de fournitures de voirie sont en hausse passant de 1 942 € en 2020 à 3 353 € en 2021. Ces dépenses principalement constituées de matériaux nécessaires aux petites réparations de voirie font l'objet de stockage, ce qui peut expliquer leur variation d'une année sur l'autre.

Globalement sur ces trois postes, la dépense est passée de 11 898 € en 2020 à 15 216 € en 2021 soit une baisse de 28 %.

Services extérieurs

La dépense est en hausse (+ 40 853 €) passant de 81 101 € en 2020 à 120 954 € en 2021. Cette évolution résulte de la mise en place d'importants travaux de voirie.

611 Contrats de prestations de services

La dépense pour ce poste reste à un niveau élevé de 18 971 € en 2021 (elle était de 16360 € en 2020). Cette dépense ne dépassait pas 10 000 € en 2015. Une facture de 2 476 € pour l'entretien des extincteurs. D'autre part, diverses factures de mise aux normes de sécurité (Socotec, diagnostics..) viennent de nouveau alourdir le poids budgétaire de ce poste. La renégociation du contrat des photocopieurs en 2022 devrait permettre d'alléger un peu ce poste (pour la partie copie).

6132 Locations immobilières

Cette dépense constituée par les locations des gîtes pour les séjours revient à un niveau normal, les activités ayant repris (été 2021 et ski 2022).

6135 Locations mobilières

La dépense est en légère baisse passant de 7 628 € en 2020 à 6527 € en 2021.

Les contrats de location des copieurs pour 4 480 € par an ont été renégociés à un prix de 2736 € copies comprises.

6152 Entretien des bâtiments et des terrains

La dépense passe de 22 209 € en 2020 à 10 157 € en 2021. La variation est liée à des sinistres de 2020 non reproduits en 2021.

61523 Entretien des voies et réseaux

La dépense passe de 9 989 € en 2020 à 50 577 € en 2021. La variation est liée aux travaux de rénovation de la voirie Corbilly-Les Moineaux pour 44 894 € en partie financée par des subventions. Un plan de remise en état des nos routes communales les plus endommagées est prévu sur plusieurs années.

61551 Matériel roulant

La dépense passe de 8756 € en 2020 à 8620 € en 2021. Nous revenons ainsi à un niveau au-dessous de la moyenne annuelle. Les réparations de matériel (hors entretiens courants) fluctuent d'une année sur l'autre. Le renouvellement récent de l'épaveuse et d'une tondeuse avait contribué à faire baisser ce poste, mais de grosses réparations sur les tracteurs et le véhicule communal peuvent de nouveau alourdir la charge comme c'était le cas en 2019.

616 Primes d'assurance

La dépense passe de 6 610 € (2020) à 11 091 € (2021) . La baisse de 2021 était artificielle, car l'assurance immobilière de la commune est passée d'une facturation annuelle de juin à juin à une facturation liée à l'année civile. Seule la partie de juillet à décembre 2020 est donc comptabilisée l'année passée. En 2021, nous retrouverons un montant proche des 11 000 € annuels. L'assureur Groupama a décidé d'augmenter fortement la prime et nous a prévenu trop tard pour nous permettre de résilier le contrat mais nous allons lancer une nouvelle consultation tarifaire en 2022.

Autres services extérieurs

La dépense est en hausse (+ 11 988 €) passant de 18 627 € en 2020 à 30 615 € en 2021. Cette évolution résulte de la reprise du feu d'artifice et de la redevance de collecte des déchets non réglée en 2020 et donc payée deux fois en 2021.

6232 Fêtes et cérémonies

La dépense passe de 1854 € (2020) à 8 742 € (2021). La reprise du feu d'artifice dont le coût en 2021 était de 4 000 € explique cette hausse en grande partie.

6247 Transports collectifs

La dépense est stable passe de 2558 € à 53 € compte tenu de l'absence de séjour de ski en 2021.

6261 Frais d'affranchissement

La dépense est en baisse à 822 €. La dématérialisation de nombreux documents et ceci malgré la forte hausse des timbres chaque année doit nous permettre de faire baisser cette dépense qui, à terme, ne devrait plus dépasser les 1 000 € par an.

6262 Frais de télécommunications

La dépense est en nette baisse passant de 5 991 € (2020) à 4 094 € (2021). Nous avons résilié des abonnements inutiles en 2020 et nous avons poursuivi les économies en 2021 avec le passage à la fibre optique chez Free beaucoup moins cher qu'Orange.

6218 Autres personnels extérieurs

La dépense baisse fortement passant de 5 722 € en 2020 à 680 € en 2021, covid et baisse des activités périscolaires obligent.

Charges de personnels

6411 6413 6451 6453 6454 6455 Charges de personnels (titulaire ou non) ainsi que les cotisations sociales y afférant.

Il convient de retraiter l'évolution de ces dépenses des remboursements perçus au titre des absences de personnels et des aides pour les contrats aidés.

	2020	2021	Variation
Personnel Titulaire	237 775	241 955	+ 4 220
Personnel Non Titulaire	38 012	42 391	+ 4 379
Cotisations	135 735	150 856	+ 15 121
Remboursements Perçus	- 11 226	- 8 673	+ 2 553
Total	400 296	426 569	+ 26 273

La dépense est en hausse passant de 400 296 € en 2020 à 426 569 € en 2021 (+6 %).

Les dépenses de personnels retrouvent le niveau de 2019 (avant Covid). Il est à noter une forte augmentation des cotisations de prévoyance (+ 8574 €) expliquant le tiers de cette hausse.

La masse salariale est très bien maîtrisée depuis plusieurs années, mais reste élevée en comparaison d'autres communes compte tenu d'une forte production de services en interne.

Indemnités et subventions

6531 Indemnités aux élus

La dépense correspondant à la mise en place de la nouvelle équipe (année complète) s'établit à 51 800 €. Elle est d'un niveau légèrement supérieur à celle du précédent mandat.

73925 Fonds de péréquation des ressources intercommunales

La dépense est stable depuis 2019 à 14 218 €, après quatre années de forte hausse. Pour mémoire, en 2013, la contribution n'était que de 3 524 €, notre contribution financière pour aider les communes moins favorisées de notre intercommunalité est enfin stabilisée.

Répartition des subventions et contributions par secteurs

Les dotations et contributions aux syndicats intercommunaux et associations locales sont en hausse passant de 30 549 € en 2020 à 33 783 € en 2021 . La baisse en 2020 était liée au confinement et la réduction de la subvention pour la halte-garderie. Il est intéressant d'en établir une répartition par secteurs. La subvention accordée par la commune à Familles Rurales pour la gestion de la halte-garderie est compensée pour moitié par une aide de la CAF.

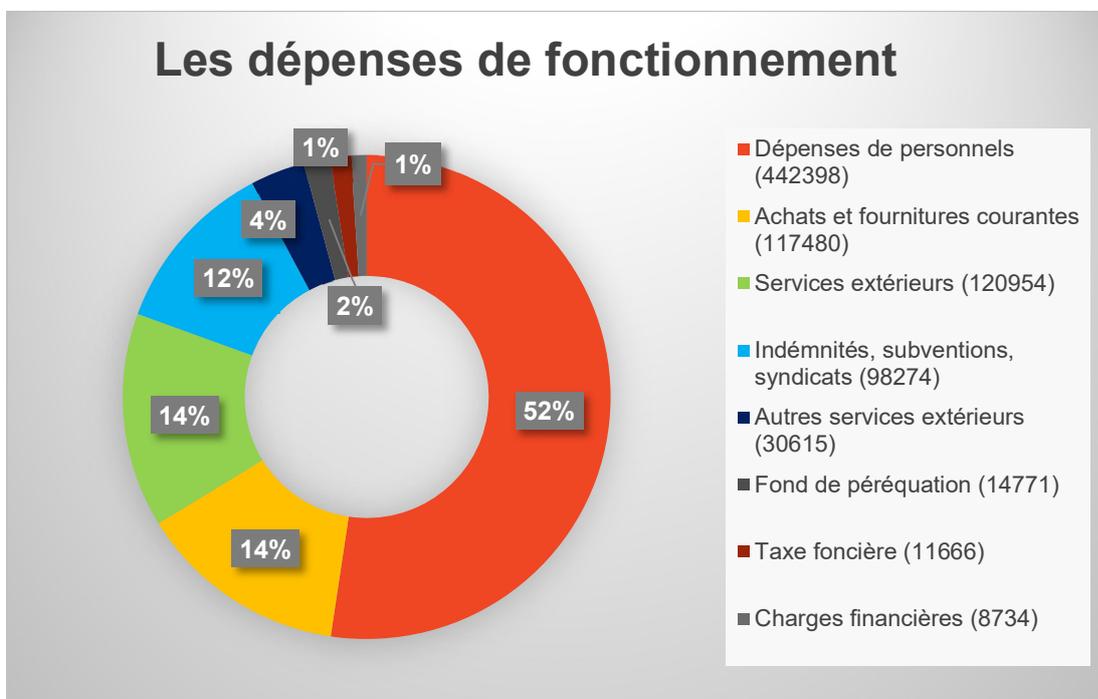
Secteurs	Dotations	%
Halte Garderie	10 000	30
Sport	6 450	19
Syndicats intercommunaux	7 343	22
Scolaire (coopérative)	3 500	10
Social (CCAS)	4 500	13
Culture	1 300	4
Divers	690	2
Total	33 783	100

Charges financières

66111 Intérêts réglés

La dépense passe de 9 687 € (2020) à 8 734 € (2021). Les taux d'intérêt très bas sur les nouveaux emprunts permettent de maîtriser cette dépense.

Répartitions des dépenses de fonctionnement



Les dépenses sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Plus de la moitié (52 %) du budget de fonctionnement est consacrée aux dépenses de personnel.

Près d'un tiers du budget (32% 14 + 14 + 4) est consacré à l'entretien courant de la commune, la production de services et au fonctionnement des services généraux.

12 % du budget de fonctionnement est affecté aux indemnités aux élus, aux subventions aux associations locales et aux syndicats intercommunaux .

Le reste (4%), est consacré aux intérêts d'emprunts, aux impôts payés par la commune et à la solidarité intercommunale.

Budget de Fonctionnement recettes

Produits des services, du domaine

70323 Redevance d'occupation du domaine public communal

La recette passe de 2 587 € (2020) à 6 791 € (2021). Cette variation positive de 4 204 € est peu significative, les redevances d'occupation (orange, grdf...) n'étant pas versées avec une grande régularité. A titre d'exemple, la redevance Orange 2019 et 2020 a été versée en 2021.

70632 Redevances et aides liées aux activités périscolaires

La recette passe de 86 150 € (2020) à 81 112 € (2021). Cette variation de - 5 037 € (-6%) mérite d'être détaillée.

	2020	2021	Variation
Aides de la CAF	53 097	54 683	1586
Garderie	8 226	8 810	584
Petites Vacances	2 686	2 345	-341
Séjours d'été	0	5 359	5 359
Séjour Ski	13 866	0	- 13866
Grandes Vacances	5 142	5 910	768
Mercredis	3 132	4 005	873
Total	86 149	81 112	- 5037

La fréquentation de toutes les activités d'ALSH n'a pas retrouvé son niveau d'avant COVID. En particulier, la fréquentation du mercredi est faible.

Pour les séjours, le ski ayant été annulé, les recettes ne sont pas revenues à la normale.

Le maintien des aides de la CAF permet de maintenir la situation.

7067 Redevance et droits de la cantine scolaire

La recette passe de 28 987 € (2020) à 55 749 € (2021) soit une hausse de 26 762 €.

Les recettes de cantine dépassent leur niveau d'avant COVID, la recette de 2019 était de 49400€.

Impôts et taxes

73111 Taxes foncières et d'habitation

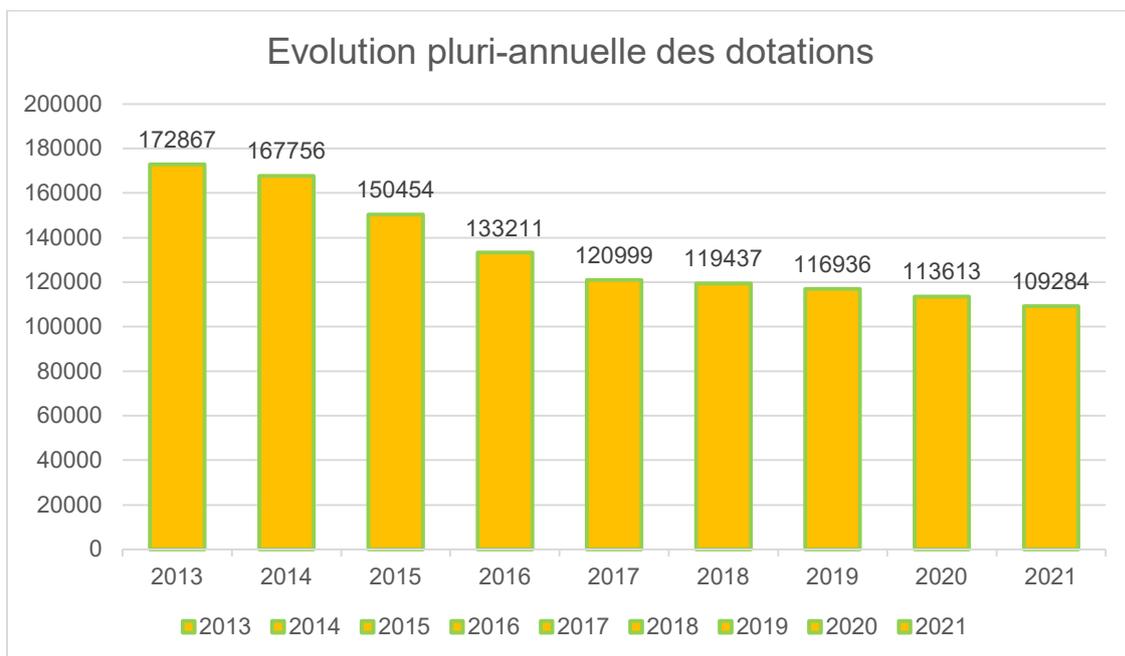
La recette passe de 277 728 € (2020) à 291 608 € (2021) . La revalorisation des valeurs locatives indexées sur l'inflation et les nouvelles constructions permettent une hausse de 5% de nos recettes.

7411 Dotation forfaitaire

La recette passe de 46 356 € (2020) à 42 678 € (2020). Cette variation de – 3 678 € (-8%) équivalente à celle de l'année passée est due à la baisse des dotations de l'état dans le cadre du plan de redressement des finances publiques qui, nous le savons maintenant, n'aura probablement jamais lieu.

74121 Dotation de solidarité rurale

La recette passe de 34 914 € (2020) à 34 263 € (2021). La recette est stable.



73211 Attribution de compensation

Pour la première fois en 2020 depuis notre adhésion à l'agglomération castelroussine, la compensation de l'ancienne taxe professionnelle était passée de 220 000 à 227 505 €. Elle est stable cette année.

Revenus des immeubles

752 Revenus des immeubles

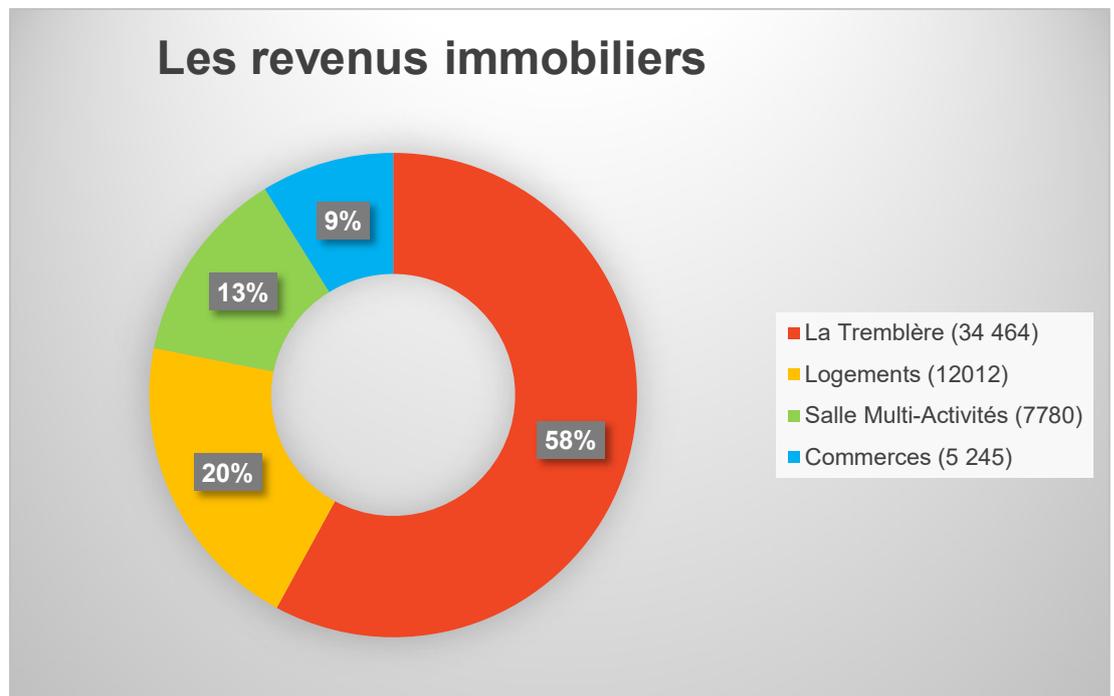
La recette passe de 55 624 € (2020) à 59 501 € (2021). Cette recette mérite d'être détaillée.

	2020	2021	Variation
La Tremblère	34 464	34 464	0
Parc Locatif	11 337	12 012	675
Salle Multi-Activités	4 606	7 780	3 174
Épicerie	5 217	5 245	28
Boulangerie	0	0	0
Total	55 624	59 501	3 877

Les revenus du parc locatif sont à son niveau habituel, tous les logements étant loués.

La perte de revenu lié à la non-location de la boulangerie est de nouveau importante pour la deuxième année consécutive (plus de 10 000 € par an).

La fréquentation de la salle multiactivités n'a pas retrouvé son niveau d'avant COVID (12 000 € par an).



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

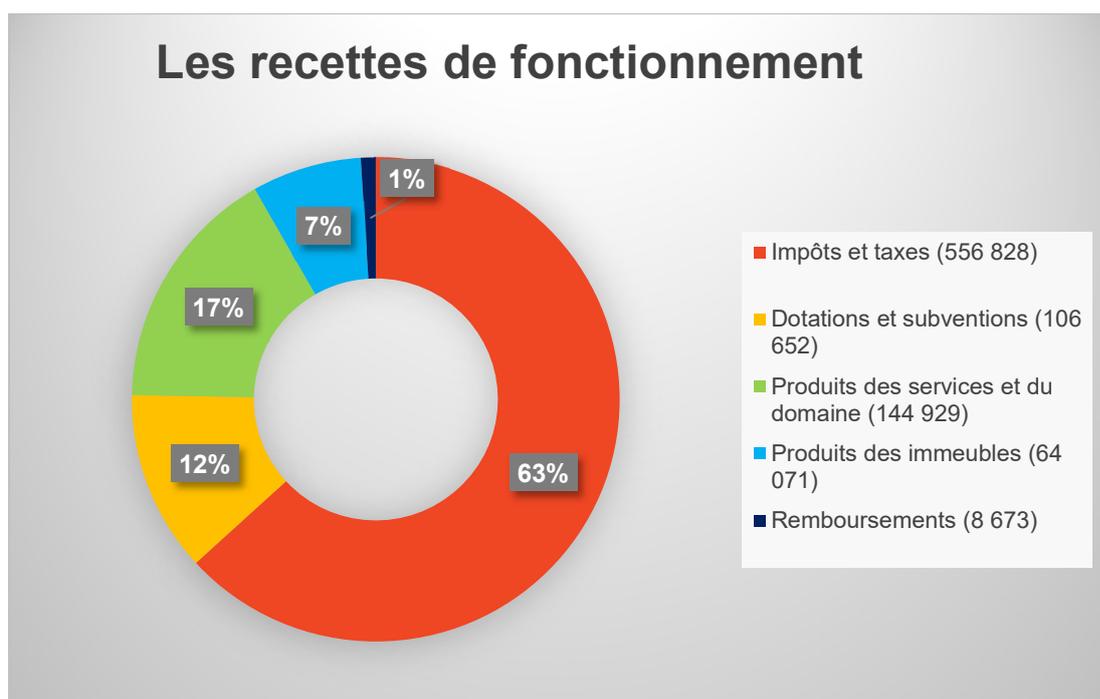
Le loyer du centre de formation de la Berrichone Football représente à lui seul près des deux tiers des recettes immobilières de la commune compte tenu de la baisse des autres loyers.

Les logements communaux représentent un peu moins du quart des recettes.

La salle multiactivités ne représente plus que 13 % des revenus.

Le solde (9%) correspond à la location d'un seul des deux commerces. Il est à noter qu'à ce jour un repreneur pour la boulangerie doit s'installer au printemps 2022.

Répartition des recettes de fonctionnement



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Si l'on additionne les impôts perçus directement par la commune (63% des recettes) et les transferts en provenance des autres collectivités (12% des recettes), on constate que les trois quarts de nos recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité.

Le quart restant provient pour les deux tiers de la facturation des services produits par la commune (cantine et activités périscolaires) et pour le tiers restant, des revenus de son patrimoine immobilier.

Budget d'investissement dépenses

Emprunts

1641 Emprunts en euros

La partie du capital des emprunts remboursés passe de 44130 € en 2020 à 57905 € en 2021. Cette variation de 13 775 € (+31%) est due au début de remboursement du nouvel emprunt de 100 000 € souscrit auprès de la CRCO pour le financement des travaux de la rue des écoles.

Une analyse complète de l'évolution de la dette est disponible en début de rapport.

Travaux et dépenses d'investissement notables

Écoles et périscolaire

L'étude de faisabilité de la nouvelle école pour 10 080 €.

Vidéoprojecteur et ordinateur portable pour 3 133 €.

Réfrigérateur-école maternelle pour 199 €.

Banquettes, bac à livres pour 1 742 €.

Une pompe à chaleur à la garderie pour 5342 €.

Lave-linge et sèche linge pour 620 €.

Réseaux et voirie

Enfouissement réseau télécom rue des écoles pour 4 092 €.

Mise à disposition personnel agglomération rue des écoles pour 900 €.

Bordures et caniveaux route de Velles pour 8 645 €.

Le reste à réaliser pour 2022 est de 4 700 €.

Parc Immobilier

Des restes à réaliser pour la boulangerie pour 1 400 € en 2022.

Isolation du grenier de la boulangerie pour 2 239 €.

Chaudière logement 5 place de la mairie pour 3 387 €.

Chaudière boulangerie pour 4 502 €.

Mairie

Meuble et chaises pour 780 €.

Rideaux salle du conseil pour 2 413 €.

Salle multiactivités

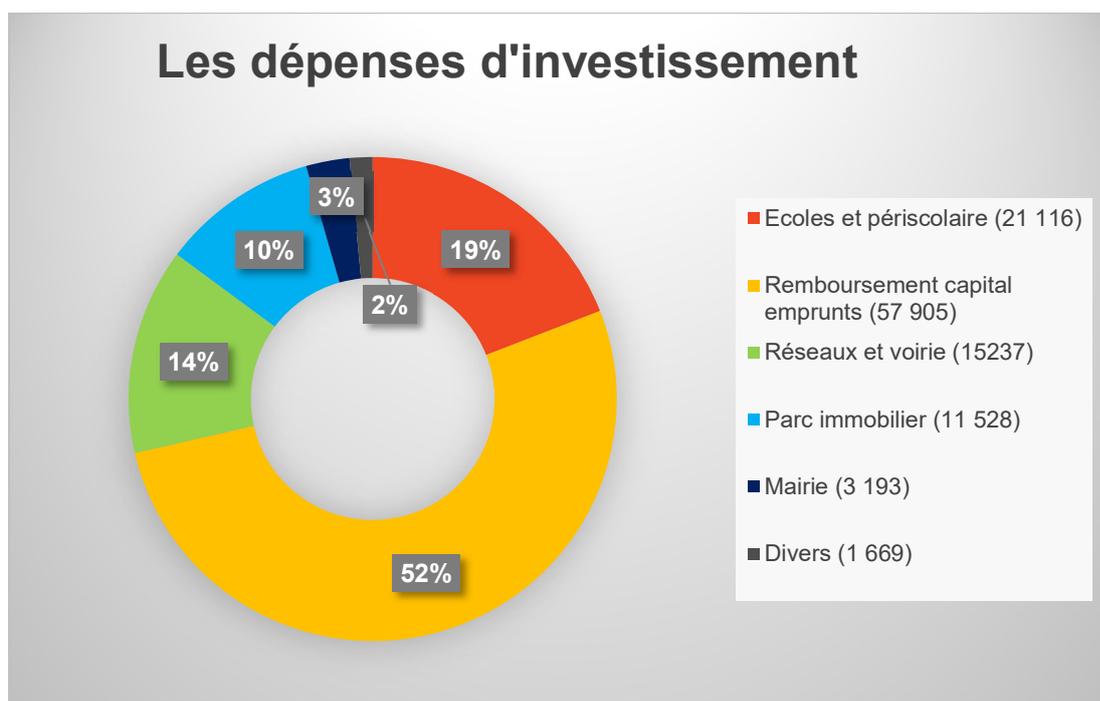
Un réfrigérateur pour 380 €.

Matériel divers

Un ordinateur portable pour la mairie pour 749 €.

Débroussailleuse à dos pour 540 €.

Répartition des dépenses d'investissement



Les dépenses sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Un cinquième du budget est consacré à des travaux pour l'école.

Dans ce budget atypique comportant peu de dépenses, plus de la moitié d'entre elles est affectée au remboursement du capital de nos emprunts en cours.

Le reste est consacré à la voirie et l'entretien de notre parc immobilier.

Budget d'investissement recettes

Remboursement de la TVA

10222 F.C.T.V.A

Le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement passe de 8722 € (2020) à 12344 € (2021). Il y avait un peu plus de dépenses d'investissement pendant la période afférente au remboursement compte tenu du décalage de remboursement de 2 ans (2019).. Les travaux de rénovation de la rue des écoles permettront un montant important de FCTVA en 2022.

Taxe d'aménagement

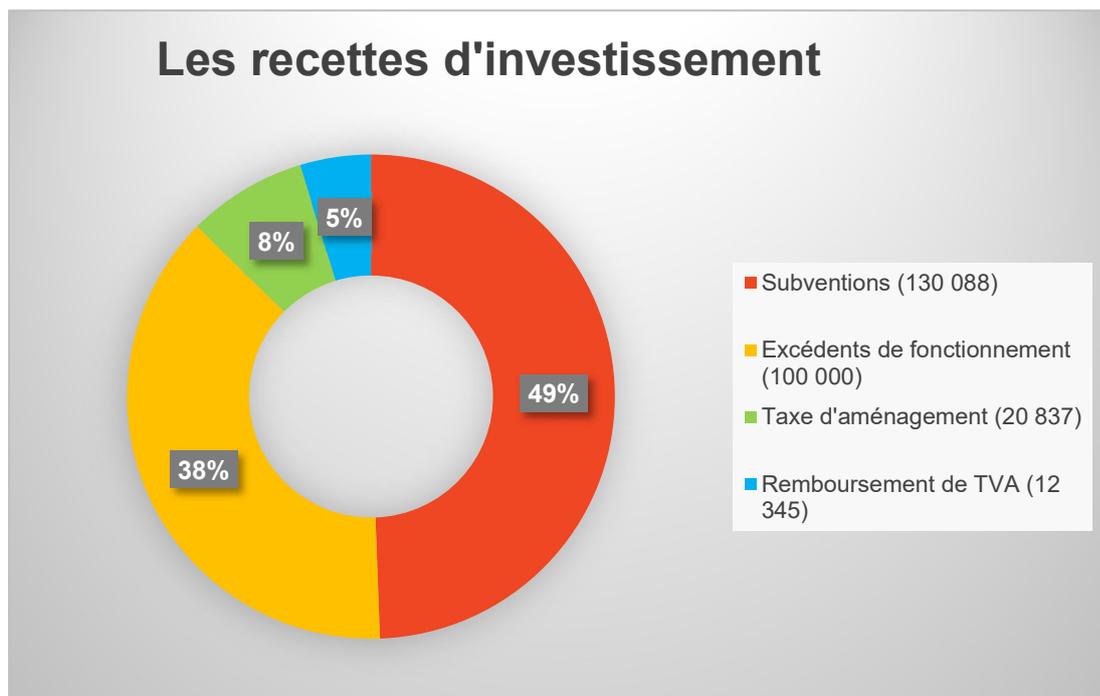
10226 Taxe d'aménagement

Le montant de la taxe perçue est passé de 4 570 € (2020) à 20 837 € (2021) compte tenu des constructions importantes sur la commune en 2018 et 2019.

Subventions

L'évolution du montant des subventions d'investissement est étroitement liée aux investissements réalisés par la commune. Elle est donc liée au montant des dépenses déjà abordées plus haut dans ce rapport.

Répartition des recettes d'investissement



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Pour 38 %, ce sont les économies que nous réalisons sur notre budget de fonctionnement qui nous permettent de réaliser nos investissements.

Les aides représentent une moitié de nos ressources en 2021.

Le solde des ressources est constitué par la taxe d'aménagement et le remboursement de la TVA sur les investissements passés.